

Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation  
et le Soutien aux Enfants des Squats

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2021-2022

---



**Assemblée Générale du 20 juin 2022**

# Table des matières

RAPPORT MORAL.....	3
C.L.A.S.S.E.S. en QUELQUES LIGNES.....	4
Quels sont les enfants concernés ?.....	4
NOS PARTENAIRES.....	6
Nos partenaires de terrain.....	6
Les partenaires institutionnels.....	6
Le contexte de notre action en 2021-2022.....	7
Les politiques publiques.....	7
Les personnes concernées.....	9
Les lieux de vie.....	9
Expulsions de lieux de vie connus de C.L.A.S.S.E.S.....	12
Le long chemin de l'école.....	13
Pour préparer la scolarisation : travailler la relation.....	13
Les inscriptions à l'école (voir les chiffres page suivante).....	15
Après l'inscription la médiation scolaire continue.....	17
Au-delà de l'école : permettre aux jeunes de s'épanouir et de trouver leur place.....	19
Quand ça coince : défendre le droit des enfants.....	20
Des actions menées avec les personnes concernées.....	21
Se saisir des occasions, expérimenter pour ouvrir des possibles.....	21
Partager notre connaissance des réalités de vie.....	21
Donner la parole.....	22
Accompagner des projets pour permettre un chemin commun formateur.....	22
Accompagner professionnels et familles concernées à travailler ensemble.....	23
Vie de l'association.....	25
Perspectives.....	25
Organisation de l'association.....	25
Une mission à faire reconnaître : le suivi des enfants hébergés.....	25
Place des habitant.e.s des lieux de vie précaires.....	25
Annexe : Rapport financier.....	26

# RAPPORT MORAL

Le rapport d'activité qui suit est à l'image de l'année écoulée. Il est dense, varié, écrit à plusieurs mains.

Nous étions témoins début juillet 2021 de deux expulsions « à l'ancienne », ne tenant pas compte des préconisations des diagnostics sociaux réalisés, mettant à mal le travail d'accompagnement réalisé par les acteurs de terrain, et laissant des familles à la rue.

Aujourd'hui, c'est l'expulsion d'un terrain sur St Genis Laval qui est annoncée brutalement aux familles comme aux partenaires. Alors que depuis des mois une intervention de nettoyage était demandée sans succès par tous les acteurs de terrain, le lieu serait finalement évacué en urgence, sans préparation, et sans garantir que toutes les familles se voient proposer une mise à l'abri.

Des mois de travail avec les familles habitant sur ce terrain ont produit des résultats plus que positifs en termes de scolarisation et d'insertion sociale. A nouveau, dominant l'incertitude, les inquiétudes pour la poursuite de la scolarisation, la crainte d'un retour à des conditions de vie plus dégradées.

Les espoirs suscités par le Plan national de Résorption des Bidonvilles se heurtent à une réalité de terrain encore bien éloignée de ses recommandations. Mais les familles nous étonnent toujours par leur courage, leur détermination, leurs propositions, et elles nous poussent à être inventifs.

Cette année encore, notre équipe de terrain s'est étoffée, les nouveaux apportent énergie, idées, enthousiasme. De nouvelles actions sont montées, de nouveaux partenariats se mettent en place. Cela ne se fait pas sans difficulté, l'équipe de gestion peine parfois à suivre le mouvement devant la multiplicité des tâches. Nous apprenons à travailler ensemble différemment, c'est un chantier qui se poursuivra l'année prochaine.

Les mêmes valeurs nous portent toutes et tous, anciens et nouveaux, et nous savons que c'est en travaillant de plus en plus avec les familles que nous pourrions rester fidèles à notre raison d'être : permettre à chaque enfant, chaque jeune, d'être acteur de son avenir.

Blandine Billaux

Présidente

20 juin 2022

# C.L.A.S.S.E.S. EN QUELQUES LIGNES

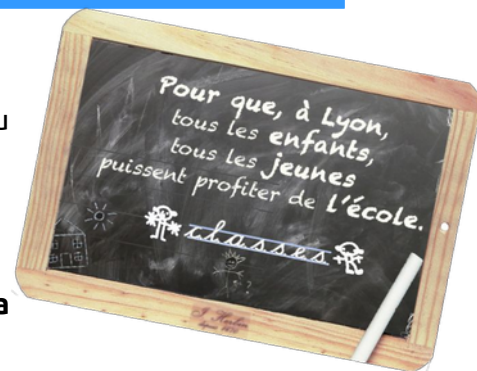
## Une association C.L.A.S.S.E.S. pour quoi ?

Pour que, tous les enfants dans la Métropole puissent bénéficier du droit commun à tous les enfants : aller à l'école.

## Quels sont les enfants concernés ?

**C.L.A.S.S.E.S. travaille auprès des familles migrantes vivant dans la grande précarité, sans domicile fixe, sur la métropole lyonnaise.**

- Sur l'année scolaire, 448 enfants ont été suivis par l'association
- 352 ont été scolarisés, dans 139 établissements scolaires différents, répartis sur 27 communes de l'agglomération
- Nous sommes intervenus sur plus de 60 lieux de vie précaires différents
- Nous avons poursuivi l'accompagnement de 30 familles après leur entrée en hébergement ou logement



## Notre action en 2021-2022

- ↪ Accompagnement des familles dans les démarches de scolarisation
- ↪ Accompagnement dans les démarches d'accès aux droits liées à la scolarisation : domiciliation, demande d'hébergement, accès à la cantine, bourses
- ↪ Accompagnement dans la durée des parcours scolaires
- ↪ Mise en place avec les enseignants d'actions favorisant l'inclusion scolaire
- ↪ Mise en place d'activités extra-scolaires pour préparer les enfants à l'école ou pour leur faire rencontrer d'autres enfants en dehors de l'école et favoriser la mixité sociale

Et aussi :

- ↪ Travail de veille sur le terrain, et alerte sur des situations de familles en danger
- ↪ Participation aux dispositifs de coordination locaux et nationaux, mis en place dans le cadre des politiques publiques et de la crise sanitaire
- ↪ Poursuite des actions de formations croisées avec mobilisation de formateurs pairs.

## L'association C.L.A.S.S.E.S., c'est :

Une association de 50 membres, animée par un Conseil d'Administration de 12 personnes, hébergée par la Ligue des Droits de l'Homme. Une action menée par une équipe de 5 salariés et 20 bénévoles, au sein d'un réseau de partenaires locaux et nationaux.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Adèle BESNIER**, assistante de service social en faveur des élèves

**Blandine BILLAUX**, présidente

**François BRANCIARD**

**Henri BRANCIARD**

**Martine CHAPITEAU**, secrétaire, et bénévole aux Restos du Cœur (accueil des personnes sans adresse)

**Elisabeth GAGNEUR**, vice-présidente

**Brigitte GUILLON** trésorière adjointe

**Christine JODER** trésorière

**Dominique MARTIN**, ancienne responsable d'une association villeurbannaise d'aide à la recherche d'emploi, et membre du Comité Feyssine

**Anne ROUMY** enseignante lycéens allophones

**Odile SAPIN**, enseignante de l'ASET69

**Berthe THOMAS-ROUVIERE**, membre de la L.D.H. et du C.A. de la Coordination Urgence Migrants

## L'EQUIPE DE TERRAIN

**Sebastian Pousthomis**, médiateur scolaire salarié depuis septembre 2020

**Adrian Covaci et Sarah Eckert**, médiateur et médiatrice scolaires salariés depuis janvier 2022. Ils accompagnent les familles vers l'école, mettent en place des actions de soutien de la scolarisation, sur les lieux de vie et dans les écoles, sur le temps scolaire, et extrascolaire.

**Jacques Miquey**, chargé de mission formation, salarié depuis avril 2021. Il développe et anime des temps d'échanges et de formation, où se croisent familles, partenaires, médiateurs, bénévoles et salariés.

**Marie-Laure Lagarde**, chargée de mission en alternance d'octobre 2021 à octobre 2022 : accompagnement de l'association dans sa restructuration et la gestion

**Clémence Philipona**, stagiaire depuis février 2022 : elle a soutenu la médiation scolaire et extrascolaire sur le terrain de St Genis Laval

**Les 15 bénévoles de terrain** se répartissent le travail de veille et d'accompagnement scolaire sur l'ensemble de la métropole, accompagnement qui se poursuit lorsque nécessaire, et possible, auprès des familles hébergées. Ils participent aux projets menés avec les familles.

## Ils nous soutiennent financièrement en 2021-2022

**La DIHAL et la DDETS** soutiennent les postes de médiateurs et médiatrice salarié.e.s., **L'ONG Aide et Action, la Fondation de France et la Fondation Abbé Pierre** soutiennent les projets de formations croisées. **La Métropole et la Ville de Lyon** soutiennent notre action, comme les nombreux donateurs.

Merci à chacun.



# NOS PARTENAIRES

## Nos partenaires de terrain

Nous sommes en lien avec de très nombreux acteurs de l'intervention sociale et éducative, qu'ils fassent appel à nous pour les questions de scolarisation, que nous échangions sur les situations des familles, ou que nous montions des actions ensemble. En particulier :

**L'ALPIL** accompagne vers l'hébergement/logement et coordonne le réseau Habitat précaire.

**Médecins du Monde** assure un suivi médical, et accompagne l'accès aux droits santé.

**ALYNEA** : accompagne vers la formation et l'emploi.

**L'Antenne Scolaire Mobile (ASET69)** accueille temporairement les enfants non scolarisés.

**Arts et Développement** organise des ateliers de peinture hebdomadaires les samedis et parfois les vacances, sur le terrain de St Genis Laval cette année.

**La Croix Rouge** assure des installations sanitaires sur les lieux de vie et une aide alimentaire

Points accueil de jour **LAHSO** sur Lyon et **Le PHARE** sur Villeurbanne nous transmettent des demandes de scolarisation

Le collectif **Jamais Sans Toit** (Ecole Logement 69) mobilise parents d'élèves, enseignants et citoyens pour l'accès à un hébergement des enfants scolarisés.

Les structures chargées de l'accompagnement social lors de l'hébergement ou du logement des familles.

Des partenaires sociaux culturels divers qui accueillent des enfants, soutiennent des actions (centres sociaux, médiathèque de St Genis laval, Théâtre de Vénissieux...)

...

## Les partenaires institutionnels

**La DIHAL**<sup>1</sup> : mise en œuvre de la politique Résorption des Bidonvilles, avec un volet accès à la scolarisation.

**La DDETS**<sup>2</sup> : cellule de veille sans-abrisme, suivi local de la politique Résorption des Bidonvilles

**La DSDEN**<sup>3</sup>, en particulier le «pôle allophone» auquel nous faisons remonter les besoins de scolarisation, et avec qui nous échangeons sur le travail des médiateurs scolaires .

Les **mairies** concernées par les lieux de vie, leurs **Centres Communaux d'Action Sociale**. Sur Villeurbanne et Lyon le service sans-abrisme qui coordonne les actions en direction des publics précaires.

Les travailleurs sociaux des **Maisons de la Métropole et des Solidarités**.

---

1 Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement

2 Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

3 Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

## Nous sommes membre des collectifs

Le **collectif SOIF** de Connaissances avec lequel nous menons les formations « Travail social et bidonvilles » à l'école Ocellia (Ecole Santé Social) en direction des étudiants et des professionnels.

La **Coordination Urgence Migrants** qui agit pour la dignité des personnes migrantes en métropole lyonnaise, en les accompagnant dans la recherche d'un hébergement et vers l'accès aux droits.

Le **Comité Feysine** qui regroupe 4 associations villeurbannaises, C.L.A.S.S.E.S. et des citoyens, assure une veille sur le territoire de Villeurbanne sur les situations de squats, bidonvilles, et familles à la rue.

Le **CNDH Romeurope** (Collectif National Droits de l'Homme Romeurope) et le **CDERE** (Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education).

## LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION EN 2021-2022

### Les politiques publiques

#### *Poursuite du Plan de Résorption des Bidonvilles*

##### ***De nouveaux postes de médiateurs et médiatrices scolaires ont été créés***

cette année par la DIHAL, pour arriver à près d'une quarantaine sur la France, et nous avons pu dans ce cadre recruter Sarah et Adrian qui se partagent notre deuxième poste.

Des temps de formation et de rencontres ont été organisés au niveau national en juillet 2021 et mars 2022, un réseau national de médiateurs scolaires se met en place avec la contribution de l'association C.L.A.S.S.E.S.

##### ***La mise en œuvre au niveau local***

s'appuie sur le partenariat entre les acteurs de terrain. Elle a permis de développer le réseau de partenaires, mais nous regrettons qu'aucun Comité de pilotage n'ait encore été réuni, et que l'Éducation Nationale soit peu associée à la mise en œuvre de ce Plan.

Le Plan de Résorption des Bidonvilles recommande de s'appuyer sur un diagnostic social pour accompagner au mieux les familles lors de l'évacuation d'un terrain, malheureusement nous avons constaté cette année des pratiques d'expulsions contraires à ces recommandations :

- ↳ Expulsion du « Transbordeur », et hébergement massif dans un seul foyer mal préparé, sans tenir compte des problématiques spécifiques identifiées lors du diagnostic social
- ↳ Expulsions surprises des squats de Feyzin (dont une en pleine rentrée scolaire), sans prévenir habitants ni intervenants, provoquant des ruptures de parcours d'insertion sociale et scolaire (cf encadré page suivante)
- ↳ Expulsion très inquiétante annoncée sur St Genis Laval pour la fin juin, sans concertation avec les habitants ni les intervenants, et sans assurance sur l'hébergement des familles concernées

Nous saluons par contre les conditions dignes dans lesquelles l'évacuation de la rue Musset sur Villeurbanne a été réalisée : habitants préparés en amont par la mairie, absence de pression policière le jour même : prémices de Bonnes Pratiques en travail sur cette commune (cf p 24).



Jeudi 15 juillet – 7h du matin sous le portique installé dans la cour, un papa pousse son fils sur la balançoire dans la cour de l'ex-école G Brassens. Nous sommes présents car une évacuation est redoutée. il nous explique :

« S'ils savent où on doit aller, qu'ils nous le disent, on ira. Pas besoin d'envoyer la police ! »

... Mais voilà, ce qui aurait pu n'être qu'un déménagement (dans la logique du plan de résorption des bidonvilles, suite au diagnostic réalisé au printemps) s'est transformé en une expulsion menée de façon très classique : pression policière préalable, arrivée massive non annoncée de la police le jeudi 16 septembre matin, transfert collectif non anticipé de quelques familles vers une structure d'hébergement (sur les 120 personnes environ vivant sur le lieu une quarantaine seulement ont été hébergées).

Les semaines qui ont suivi l'expulsion montrent les effets dramatiques de cette façon d'évacuer les lieux si on veut bien les regarder du côté des familles :

- dégradation des conditions de vie avant l'expulsion, mais aussi parfois dans les nouveaux lieux de vie,
- traumatisme du temps d'attente dans l'incertitude et de l'expulsion,
- conséquences dramatiques sur la scolarité des enfants
- ...

## Les politiques locales d'hébergement

L'article L345-2-3<sup>4</sup> voudrait que « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. ».

Malheureusement, trop souvent, cet article n'est pas encore respecté. De plus nous notons dans la pratique une nette différenciation entre les européens et les non européens, et des remises à la rue après expulsions.

Exemple : Trois familles roumaines avec un enfant de moins de 3 ans et 5 enfants scolarisés en primaire sur Lyon 1er ont été expulsés des berges du Rhône le 4/05/22 sans aucune proposition de mise à l'abri.

Ils se sont "posés" plus loin sur les berges du Rhône. Le 10/06/22, ils ont reçu un commandement de quitter les lieux avant le 13/06/22 et toujours, à nouveau, aucune proposition d'hébergement.



À cela s'ajoute le fait que les propositions d'hébergement ne sont pas toujours convenables. Il arrive qu'elles présentent des conditions de salubrité et d'intimité insuffisantes ; au point où certaines familles refusent alors l'hébergement qui leur est proposé.

En parallèle, nous notons un recours important aux hôtels, inadaptés pour les familles (impossibilité de cuisiner) et pour les enfants (pas de place pour jouer, faire les devoirs, manque de lien social). Dans ces conditions le maintien à l'école est difficile, d'autant que les changements d'hôtel sont réguliers.

<sup>4</sup> Code de l'action sociale et des familles : Article L345-2-2 Modifié par LOI n°2018-1021 du 23 novembre 2018 - art. 125 (V)

## Accueil en établissement scolaire

Mis à part quelques cas isolés de blocages (sur certaines communes ou sur le centre d'hébergement de Charrial "Les grandes Voisines" à Francheville à la rentrée scolaire), les inscriptions en mairie et l'accueil dans les établissements se sont faits sans difficulté majeure. Nous soulignons l'investissement et la créativité des enseignants qui accueillent les enfants et leur donnent le goût de l'école.

Cependant au collège, la procédure plus lourde mise en place cette année pour les tests de positionnement des élèves allophones, surajoutée au manque de places en collège-lycée, notamment dans le dispositif UPE2A-NSA - qui concerne les enfants peu scolarisés auparavant - a engendré des délais d'attente inacceptables (des jeunes inscrits au dernier trimestre 2021, attendent toujours une place dans un établissement).

Cela devient un facteur d'aggravation des cas de décrochage scolaire auxquels nous sommes souvent confrontés, et limite fortement l'accès des plus de 12 ans à la scolarisation.

## Les personnes concernées

Les familles que nous avons suivies cette année sont principalement originaires d'Europe de l'Est et d'Afrique, et représentent une vingtaine de nationalités différentes.

A noter, la disparité de situations entre des personnes connaissant déjà la France, ou rejoignant leur famille déjà intégrée en France, et d'autres pour lesquelles tout est à construire. Et des perspectives différentes pour les européens (droit au travail, accès à l'hébergement facilité), et les non européens (long et incertain parcours vers un titre de séjour qui peut maintenir des familles dans la précarité pendant des années).

La scolarisation des enfants des familles syriennes, issus de la minorité Doms, vivant en squats sur 3 communes de l'est lyonnais, semblait compliquée l'année dernière, en raison de la précarité de leur situation administrative, et de leur méconnaissance, voire méfiance, de la société française. Nous avons cette année rencontré des familles très enthousiastes vis à vis à l'école. Nous avons déployé plus de moyens au mois de mai sur plusieurs lieux ; ainsi nous avons pu rencontrer 10 familles syriennes dont les enfants de 5 d'entre elles fréquentaient déjà assidûment l'école. Nous avons mené des actions de scolarisation pour les 5 autres familles.

## Les lieux de vie

Nous constatons comme l'année dernière une grande dispersion des familles sans abri que nous suivons : plus de 60 lieux de vie différents, n'abritant souvent qu'une ou deux familles (cabanes, tentes, voitures, caravanes, garages, squats, ...)

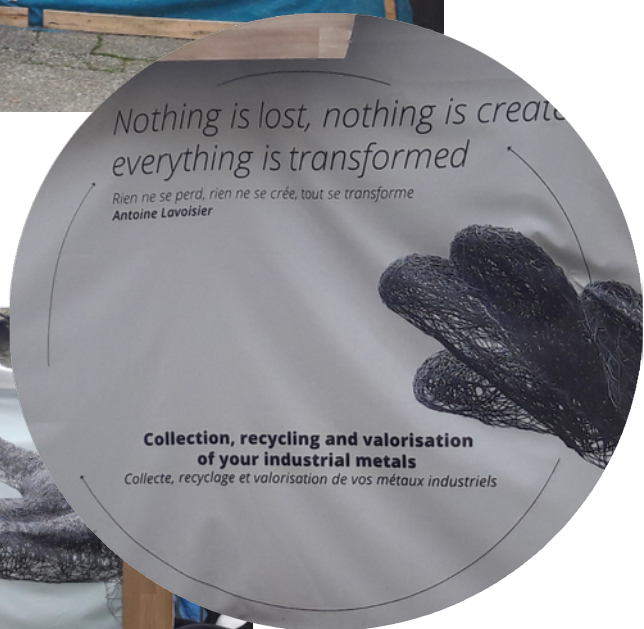


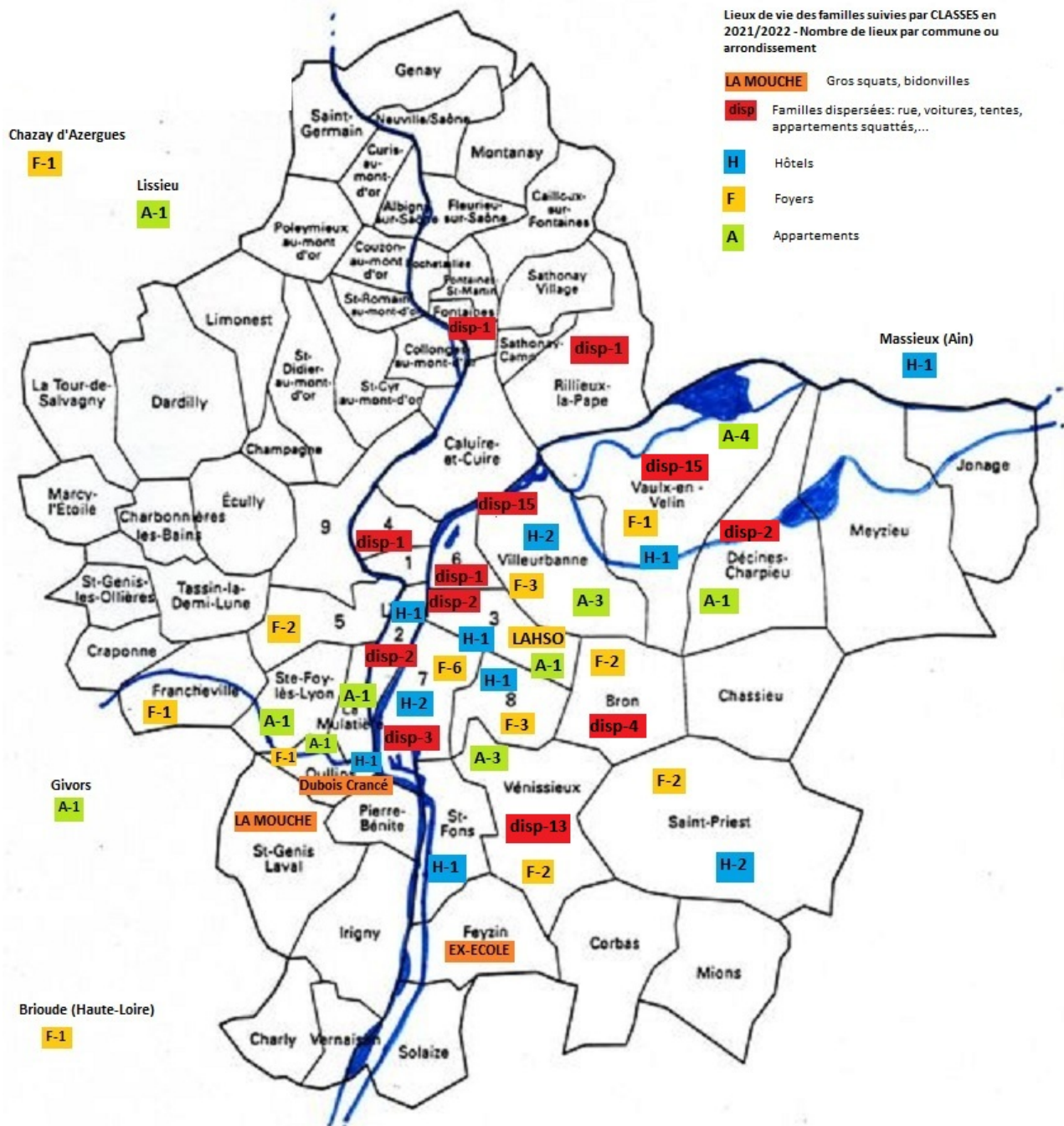


Nous sommes intervenus sur 7 lieux de vie importants : le « Transbordeur » sur Villeurbanne, expulsé le 7 juillet 2021, 2 squats de Feyzin, expulsés en juillet et septembre 2021, le site de St Genis Laval, dont l'expulsion prochaine est annoncée et sur Villeurbanne trois autres lieux regroupant plusieurs familles :

- rues Musset et Legay évacuation en décembre 2021 avec, globalement, hébergement
- Rue Pierrefrite (évacuation en février 2022 avec hébergement)
- "l'escargot", bretelle de sortie du pont de Cusset (expulsées en février 2022 avec hébergement -il a fallu toute l'énergie des associations sur place pour que 6 adultes seuls finissent par être hébergés, alors que rien n'avait été prévu)

Familles hébergés en structure d'urgence ou CHRS : nous avons suivi des familles dans 13 hôtels, 26 foyers et 17 appartements.





*Nous avons choisi de ne pas indiquer le nombre de familles par lieu de vie, certaines familles ayant occupé plusieurs lieux différents au long de l'année scolaire en raison des expulsions, déménagements, hébergements ou sorties d'hébergement.*



# Expulsions de lieux de vie connus de C.L.A.S.S.E.S.

entre juin 2021 et juin 2022

EXPULSIONS de lieux de vie connus de C.L.A.S.S.E.S. entre juin 2021 et juin 2022		
25/06/21	Vénissieux 12 rue Professeur S. Allende	1 père et 2 enfants, 1 couple et 2 enfants, 1 homme seul retour à la rue sauf le père et ses 2 enfants
28/06/21	Villeurbanne, rue Comberousse	5 personnes, au moins 1 famille avec 1 bébé, expulsion sans relogement
28/06/21	Villeurbanne, 87 rue Fontanières	30 personnes dont 10 mineurs. Sans relogement.
02/07/21	69007, rue Antonin Perrin	1 personne
05/07/21	69004, 5 crs d'Herbouville	15 personnes
06/07/21	Feyzin, 26 rue Jean Bouin	15 familles, 60 personnes, 23 enfants à scolariser
07/07/21	Villeurbanne Transbordeur	17 tentes et baraques, 50 personnes
21/07/21	St Fons, 18 rue Edouard Vaillant	22 personnes dont 3 mineurs.
20/08/21	69007, 148 avenue Berthelot	20 personnes. Evacuation suite à un incendie.
31/08/21	Villeurbanne, 1 rue Schmidt	Expulsion d'un squat. Pas de familles avec enfants
15/09/21	Villeurbanne Transbordeur sous l'autopont	Environ 10 baraques. Suite à des bagarres, expulsion par la police de ce lieu connu de CLASSES depuis le 31/08/2021.
15/09/21	69004, 69 rue Eugène Pons	60 personnes, expulsion apparemment silencieuse sur le moment.
16/09/21	Feyzin, 9 rue Jean Bouin	120 personnes dont 48 mineurs. Après un diagnostic social inter-associatif, ce devait être un déménagement... Expulsion en présence de 15 cars de CRS, la police aux frontières, l'OFII. Environ 40 personnes hébergées en foyer, beaucoup sont retournées à la rue.
24/09/21	69004, face 28 cs d'Herbouville	4 tentes, 8 à 10 personnes sans enfant
29/09/21	Villeurbanne, 396 crs E. Zola	10 à 15 personnes. Familles hébergées par la ville, aucune par la préfecture
30/09/21	Villeurbanne, 116 rue Dédieu	4 personnes présentes
été 2021 ?	Villeurbanne, 36 rue Poizat	1 baraque a brûlé, 1 tente avec 1 couple et 1 enfant, 1 homme en fauteuil
01/10/21	Villeurbanne 47 boulevard des Bienvenues	Squat. La mairie n'était pas au courant de l'expulsion et devait demander des informations à la préfecture
01/10/21	Villeurbanne, route de Genas	7 personnes
13/10/21	Villeurbanne, 13 rue Spréfico	Expulsion au début de la "semaine de l'hospitalité", pendant des manifestations contre le mal logement
18/10/21	Villeurbanne, rue du Canal	21 personnes dont 5 mineurs
19/10/21	Villeurbanne, 42 rue A. Blanqui	17 personnes. Restait 3 ménages, hébergement pris en charge par le bailleur propriétaire des lieux
21/10/21	69003, rue de la Rize	10 personnes
08/11/21	Villeurbanne, rue Legay	30 personnes
15/11/21	69006, Pont Churchill	15 personnes, pas d'enfant
15/11/21	Villeurbanne, rue Baudin	7 personnes dont 3 mineurs
25/11/21	69001, 16 rue Pouteau	25 personnes
01/12/21	69003, 6 chemin du Vinatier	1 grande famille avec 6 adultes et 3 enfants
15/12/21	Villeurbanne, rue A. de Musset	51 personnes dont 26 mineurs. Poursuite de l'accompagnement des enfants hébergés dans 3 centres différents sur 3 communes différentes.
15/02/22	Brignais, 13 rue de l'Industrie	10 personnes dont 1 enfant mineur
23/05/22	Villeurbanne, 136 rue A. France	5 personnes
24/02/22	Villeurbanne, rue Pierrefrite	10 baraques, 6 familles présentes, hébergées en hôtels ou foyers. 1 famille hébergée à Massieux (Ain) à 25 kms du travail de Mr (pas de de voiture) et de l'école des enfants. Accompagnement renforcé de CLASSES après hébergement pour assurer la poursuite de la scolarisation (24 enfants)
24/02/22	Villeurbanne, l'Escargot bretelle nord-ouest pont Cusset	10 baraques, 1 famille avec 1 enfant de 4 ans et des adultes. Pas d'hébergement prévu par la Préfecture. Places trouvées par la mairie après concertation avec les associations présentes.
01/03/22	69007, 47 rue Pasteur	32 personnes dont 1 enfant. Evacuation suite à un arrêté de mise en sécurité d'urgence. Hébergement en hôtels par la métropole.
04/05/22	60004 face 20 Crs d'Herbouville	13 personnes
12/06/22	69001 Place Chardonnet	34 jeunes suite à incendie

# LE LONG CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les raisons de la non scolarisation des enfants sont diverses :

- méconnaissance par les familles de leurs droits, et des procédures administratives
- complexité des démarches, difficultés de communication en français
- personnels administratifs qui bloquent les démarches, par méconnaissance ou craintes
- parents non familiarisés avec l'école maternelle, ayant besoin d'être informés et rassurés
- précarité et conditions de vie qui ne laissent pas de place à un projet de scolarisation, quand abriter, soigner, nourrir, laver, habiller ses enfants, est déjà un défi au quotidien
- crainte d'envoyer son enfant mal habillé et mal lavé
- incertitude sur l'avenir qui n'encourage pas à se projeter dans une insertion en France

Parfois, avant même de parler d'inscription à l'école, nous sommes amenés à travailler le terreau de la relation, pour créer la confiance, qui permettra ensuite d'envisager la scolarisation.

## Pour préparer la scolarisation : travailler la relation

### *Un exemple sur le site de la Mouche :*

Dans un moment où les habitants du lieu étaient soumis à une forte pression<sup>5</sup>, où l'élan vers l'école était encore très limité et les relations avec les parents pas toujours simples... nous souhaitons **cultiver la relation avec les familles** pour soutenir le **chemin vers l'école** de ceux qui n'y étaient pas encore, ou pas encore assez régulièrement

### *Ce que nous avons fait :*

Une présence régulière au fil des projets<sup>6</sup> :

Un projet d'abécédaire et un travail sur l'écriture des prénoms en lien avec ce que l'enseignante proposait aux 3 enfants scolarisés à l'époque. Un projet de dessin animé adapté avec les plus grands pour les entraîner aussi dans l'élan, en alternance sur le site et à la médiathèque avec le concours des médiatrices<sup>7</sup>.

### *Du lien avec l'extérieur : la médiathèque*

Une première sortie, puis deux puis ce sont les familles qui demandaient en nous voyant arriver : "et moi ? et ma fille ? et... une maman aussi est venue.

NB : une sortie à la médiathèque c'est un vrai déplacement ! Culturel bien sûr mais physique aussi, 30 à 40' de marche, une bonne montée, plusieurs pruniers à récolter, des feuilles pour siffler, un muret pour sauter...

*De février à Avril :  
quel chemin parcouru !*



5 visites de la police intrusion de personnes extérieures

6 pour plus de détails voir la page [projets abécédaire et tombés du ciel](#)

7 pour plus de détails et d'images voir sur [la page du projet en ligne](#) (*Tombés du ciel*)

## et des adaptations permanentes en cours de route

Pour coller au mieux à la situation sur place et montrer qu'ensemble il est possible de faire de grandes et belles choses, pour tenir compte des réalités, des relations/tensions sur place (choix des lieux d'intervention sur le squat, des groupes...), et soutenir les élans, nous avons adapté les propositions : pochoirs pour décorer les aménagements réalisés par les habitant.e.s, travail sur grand écran plexi qui a permis la réalisation d'une vidéo appréciée<sup>8</sup> par les familles du dedans et du dehors. Tout cela nous a permis d'investir un lieu extérieur jusque là peu accessible.



## pour avancer sur des projets communs

Par exemple les habitant.e.s ont aménagé des palissades ; nous leur montrons une proposition de décoration faite à partir d'une peinture des enfants et nous la réalisons ensemble ! Les parents s'emparent eux aussi des projets et participent.



## Ce que ça permet

### Faire évoluer radicalement les relations

Cette présence régulière au fil des semaines et autour de projets sur les semaines de vacances change la place que nous prenons dans le lieu, les relations entre les familles et nous, entre elles aussi... Les blocages ont disparu dans notre relation avec les familles, dedans et dehors. Nous constatons aussi plus de fluidité entre les enfants et les autorisations parentales à bouger sur le lieu.



### Développer les apprentissages

Ces ateliers ont aussi une portée pédagogique. Ils permettent que ces enfants soient en contact avec la langue française. Ils représentent des temps de pratique artistique et d'expression lors desquels il n'est pas rare que les enfants mobilisent l'écriture et la lecture. Mais surtout cela les aide à s'approprier les codes du futur cadre scolaire : c'est ce que notent les intervenants qui les croisent par ailleurs.

### Accompagner les professionnels

Sur un autre plan, cela permet aux professionnels d'apprendre à recevoir ce nouveau public. Nos partenaires au sein de la médiathèque ont exprimé leur joie de pouvoir nous accueillir et cette dimension formative de notre accompagnement.

*« Nous sommes émerveillées par l'écoute qu'ils ont - alors que certains n'ont que des rudiments de la langue française - et par leur capacité d'attention ! C'est un vrai plaisir de leur raconter des histoires et de leur présenter des livres. »*

*La présence d'une mère de famille et sa participation active à l'animation apportait un plus. Nous étions dans un véritable échange. C'était aussi une belle marque de confiance dans notre accueil. Vous noterez bien dans votre bilan que ça nous forme à accueillir dans la médiathèque. »*

N Perra Médiathèque de St Genis Laval

## Et alors l'école prend sa place... naturellement !

Les sorties en dehors du lieu de vie nous ont permis d'ouvrir des portes, d'attiser l'intérêt des enfants vers l'extérieur, de modérer les craintes de chacun. Ainsi, à la fin des vacances d'avril trois enfants qui refusaient jusque-là d'aller à l'école, en ont d'eux-mêmes fait la demande. Un collégien qui avait manqué deux tests de positionnement s'est porté volontaire pour y accompagner deux de ses amis. Aujourd'hui 9 enfants ont pris le chemin de l'école.

8 pour plus de détails en images voir [les vidéos en ligne](#)



## Un soutien fort apporté par C.L.A.S.S.E.S

Ces scolarisations sont pour cette fin d'année fortement soutenues par la présence des médiateurs et médiatrices sur les premiers jours d'école : pendant la prise en charge des nouveaux enfants par l'enseignante UPE2A, C.L.A.S.S.E.S. et l'Antenne Scolaire Mobile s'organisent pour assurer la présence d'une personne en soutien dans la classe. Cette présence se continue ensuite lorsque les enfants démarrent dans leur classe d'intégration.

## Un élan qui déborde de l'école et des enfants

Un adolescent a commencé à fréquenter les cours de français du centre social deux fois par semaine ; des mamans réclament d'aller elles aussi au cours de français. Des enfants se lancent au foot au centre social...

## Les inscriptions à l'école (voir les chiffres page suivante)

La baisse du nombre total d'enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S., 448 l'an passé et 490 cette année, pourrait s'expliquer, en partie, par l'arrêt du suivi des familles demandeuses d'asile auxquelles nous fournissions seulement l'abonnement TCL. Ces familles bénéficient maintenant d'un abonnement gratuit proposé directement par la Métropole et ne sont plus en contact avec C.L.A.S.S.E.S.

Mais un regard par niveau apporte un autre éclairage :

- pour le primaire, le nombre d'enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S. est resté étonnamment stable : 286 l'an passé comme cette année
- pour le secondaire, ce nombre baisse très nettement surtout au niveau collège. Il passe de 166 l'an passé à 122 cette année. Le fait de savoir que les affectations dans le secondaire sont très longues, n'encourage malheureusement pas les médiateurs scolaires à initier et à pousser les démarches de scolarisation quand elles ne sont pas demandées par les familles. Il est difficile d'insister sur l'importance de la scolarisation quand on sait qu'il faut ensuite attendre des semaines, voire des mois l'accès à une place dans un établissement (voir p20 la saisine du Défenseur des Droits sur cette problématique). C'est un point de vigilance à noter pour l'année prochaine.
- L'augmentation remarquable de l'assiduité en maternelle (7 l'an passé et 24 cette année), et en élémentaire (25 l'an passé et 39 cette année), ainsi que la baisse du nombre de décrochages en primaire (12 l'an passé et 1 cette année), résultent de l'accompagnement par les médiateurs au-delà des inscriptions. Par une découverte progressive de l'école, cet accompagnement rassure enfants et parents et permet une scolarité régulière.
- L'augmentation du nombre d'assiduités inconnues, 94 l'an passé et 156 cette année, concerne en grande partie les enfants hébergés pour lesquels nous n'avons plus d'infos sur la scolarité et ne sommes plus en contact avec les enseignants.
- La baisse importante du nombre d'enfants en attente d'accompagnement, tous niveaux confondus, 103 l'an passé et 58 cette année, prouve l'accroissement de notre réactivité avec la présence des médiateurs salariés.
- Le trop grand nombre de jeunes en cours de scolarisation, pour les collégiens et lycéens 23 l'an passé et 28 cette année, est la conséquence du manque de places récurrent qui s'accroît en collèges et en lycées. A noter qu'en primaire il est passé de 7 l'an passé à 0 cette année.

## Statistiques sur la scolarisation au cours de l'année 2021-2022

Eléments relevés fin mai, début juin 2022

(Entre parenthèses = chiffres pour 2020-2021)

### Répartition des enfants selon le niveau de scolarisation

Nb d'enfants	Scolarisés et ayant eu un lien avec C.L.A.S.S.E.S.			Non scolarisés en lien avec C.L.A.S.S.E.S.		Nombre total en lien avec C.L.A.S.S.E.S.		Historique des enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S.		
	Nombre total suivi		suivi régulier	contact ponctuel		C.L.A.S.S.E.S.				
	06/21	06/20	06/21	06/20	06/21	06/20	06/21	06/20		
Maternelle	90	(75)	72	(48)	18	(27)	25	(33)	115	(108)
Elémentaire	155	(144)	125	(92)	30	(52)	16	(34)	171	(178)
<b>Tot. Primaire</b>	<b>245</b>	<b>(219)</b>	<b>197</b>	<b>(140)</b>	<b>48</b>	<b>(79)</b>	<b>41</b>	<b>(67)</b>	<b>286</b>	<b>(286)</b>
Collège	83	(112)	66	(66)	17	(46)	39	(54)	122	(166)
Lycée	24	(23)	18	(12)	6	(11)	16	(14)	40	(37)
Et. Spécialisé	0	(1)	0	(0)	0	(1)	0	(0)	0	(1)
<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>(355)</b>	<b>281</b>	<b>(218)</b>	<b>71</b>	<b>(137)</b>	<b>96</b>	<b>(135)</b>	<b>448</b>	<b>(490)</b>

Détail

Nb d'enfants	Scolarité assidue	Scolarité irrégulière	Assiduité inconnue	Scolarité arrêtée	Inscrit sans fréquentation	En cours de scolarisation	A scolariser (à initier)
Maternelle	24 (7)	13 (10)	35 (24)	0 (7)	4 (0)	0 (1)	21 (32)
Elémentaire	39 (25)	15 (9)	70 (53)	1 (5)	2 (0)	0 (6)	14 (28)
<b>Tot. Primaire</b>	<b>63 (32)</b>	<b>28 (19)</b>	<b>105 (77)</b>	<b>1 (12)</b>	<b>6 (0)</b>	<b>0 (7)</b>	<b>35 (60)</b>
Collège	12 (29)	11 (12)	40 (14)	3 (11)	3 (2)	21 (21)	15 (31)
Lycée (+ pro)	4 (7)	0 (2)	11 (3)	3 (0)	1 (0)	7 (2)	8 (12)
Et. Spécialisé	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
<b>Total</b>	<b>79 (68)</b>	<b>39 (33)</b>	<b>156 (94)</b>	<b>7 (23)</b>	<b>10 (2)</b>	<b>28 (30)</b>	<b>58 (103)</b>

### Répartition en % des 281 enfants scolarisés suivis par C.L.A.S.S.E.S. au cours du trimestre selon la qualité de leur scolarité

Nb d'enfants	Scolarité assidue	Scolarité irrégulière	Assiduité inconnue	Scolarité arrêtée
Maternelle	33,3% (14,6%)	18,1% (20,8%)	48,6% (50,0%)	0,0% (14,6%)
Elémentaire	31,2% (27,2%)	12,0% (9,8%)	56,0% (57,6%)	0,8% (5,4%)
<b>Tot. Primaire</b>	<b>32,0% (22,9%)</b>	<b>14,2% (13,6%)</b>	<b>53,3% (55,0%)</b>	<b>0,5% (8,6%)</b>
Collège	18,2% (43,9%)	16,7% (18,2%)	60,6% (21,2%)	4,5% (16,7%)
Lycée (+ pro)	22,2% (58,3%)	0,0% (16,7%)	61,1% (25,0%)	16,7% (0,0%)
<b>Total</b>	<b>28,1% (31,2%)</b>	<b>13,9% (15,1%)</b>	<b>55,5% (43,1%)</b>	<b>2,5% (10,6%)</b>

### Dispersion des scolarisations dans les établissements sur les communes de l'agglomération lyonnaise

Nombre	Pour tous les enfants scolarisés			Pour les enfants scolarisés en suivi régulier		
	d'enfants	d'établissements	de communes (*)	d'enfants	d'établissements	de communes (*)
Maternelle	90 (75)	44 (34)	22 (15)	72 (48)	35 (28)	18 (11)
Elémentaire	155 (144)	54 (52)	23 (19)	125 (92)	42 (38)	18 (13)
<b>Tot. Primaire</b>	<b>245 (219)</b>	<b>98 (86)</b>	<b>24 (20)</b>	<b>197 (140)</b>	<b>77 (66)</b>	<b>21 (15)</b>
Collège	83 (112)	27 (39)	16 (17)	66 (66)	23 (30)	15 (15)
Lycée (+ pro)	24 (23)	14 (14)	10 (11)	18 (12)	11 (5)	9 (6)
Et. Spécialisé	0 (1)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
<b>Total</b>	<b>352 (355)</b>	<b>139 (140)</b>	<b>27 (25)</b>	<b>281 (218)</b>	<b>111 (101)</b>	<b>24 (21)</b>

(\*) pour Lyon, chaque arrondissement est compté pour une commune

# Après l'inscription la médiation scolaire continue

## *La médiation scolaire : une action inscrite dans la durée*

Le travail de médiation va bien au-delà de la première inscription, en effet de nombreuses difficultés vont se présenter ensuite qui fragilisent le parcours scolaire, difficultés liées notamment :

- aux conditions de vie de la famille, qui perturbent l'assiduité, et empêchent l'enfant de se projeter dans les apprentissages
- aux changements de lieux de vie, subis ou choisis, qui interrompent les parcours
- aux problèmes spécifiques d'intégration scolaire, d'orientation, devant lesquels les parents sont démunis .

C'est le lien de confiance créé dans la durée qui va permettre un accompagnement de qualité et la consolidation du parcours scolaire, quels que soient les événements rencontrés par les familles. Lorsqu'a lieu une évacuation d'un lieu de vie, suivre ces enfants que nous connaissons bien dans cette transition, s'assurer que leur scolarité se poursuive, éviter des interruptions de scolarisation, s'impose là aussi pour C.L.A.S.S.E.S. . Ce qui nous amène à nous investir auprès de familles hébergées.

### ***Un exemple de rescolarisation après évacuation***

Le 16 décembre 2021 sur Villeurbanne, expulsion de familles vivant en caravanes le long d'un trottoir. Les 5 familles que nous suivions sont hébergées, en hôtel ou foyers, sur les communes de Saint-Priest, Vénissieux et Vaulx en Velin.

Dans les jours qui suivent, la médiatrice scolaire de C.L.A.S.S.E.S. rend visite aux familles, et a de nombreux échanges avec les travailleurs sociaux des lieux d'hébergement, les écoles de quartier, les inspecteurs de l'EN, pour favoriser le retour à l'école des 9 enfants. Elle doit intervenir pour régler des soucis de vaccinations, d'accès à la cantine. Grâce à cet investissement, 5 enfants retrouveront une nouvelle école le 21 janvier, 2 autres en février. Un enfant devra attendre le 7 mars, un autre le 2 mai, les parents ayant d'abord essayé de le maintenir dans l'école d'origine, sans arriver à assurer les trajets.

D'autres situations concernent des familles hébergées que nous avons accompagnées dans le passé et qui vivent en centre d'hébergement, en hôtel, en appartement. Diverses sollicitations, de plus en plus nombreuses, de travailleurs sociaux, d'enseignants, de familles, conduisent les médiateurs à intervenir sur des situations complexes, que les enseignants ou les services sociaux ne peuvent résoudre seuls.

### ***Exemples :***

Cet enfant que le médiateur doit accompagner chez le psychologue scolaire suite à des suspicions de troubles cognitifs.

Un jeune suivi par C.L.A.S.S.E.S. depuis des années, concerné par une Information Préoccupante, pour lequel l'éducateur sollicite le médiateur avec lequel le jeune est en confiance.

Cette jeune fille née en 2005 que nous avons scolarisée quand elle vivait en squat. Suite à son expulsion de Lyon été 2018, sa famille est hébergée sur Villeurbanne et le collège lui indique de s'inscrire sur Villeurbanne. La famille n'a pas su l'inscrire

ailleurs. Nous ne prenons connaissance de cette situation qu'en octobre 2021 et trouvons rapidement, grâce au CIO, le dispositif "Fil d'Ariane" dans un lycée qui lui permet de reprendre une scolarisation/formation le 22 novembre 2021 : plus de trois ans de déscolarisation.

Des jeunes exclus de leur collège pour lesquels une médiation doit se mettre en place.

Pour l'orientation scolaire en fin de troisième, une médiatrice note *"j'ai été étonnée du peu d'aide apportée à l'enregistrement des vœux . Je pensais que des ordinateurs seraient mis à disposition au collège. La jeune T. C. a fait cela seule sur le portable de son père avec la plus grande difficulté et les vœux étaient sans logique, nous avons du tout reprendre ensemble in extremis"*

Pour les familles hébergées temporairement en hôtel, le suivi des travailleurs sociaux de la Métropole ne comprend pas la médiation scolaire. Pourtant les conditions de vie de ces enfants en chambre d'hôtel sans espace de jeux ni de socialisation rendent indispensable la scolarisation, même sur un temps court.

Message que nous adresse une enseignante pour une famille hébergée : *« Je suis inquiète pour la suite de la scolarité de ces jeunes. Il manque un relais entre la maison et l'école. Je vous écris parce que vous êtes peut-être en mesure de rentrer en contact avec ces familles, ou de nous apporter une autre forme d'aide. »*

Ces constats nous conduisent à mener une étude sur la scolarisation des enfants des familles hébergées. Pour cela, nous avons sollicité différentes structures d'hébergement dans l'objectif d'échanger et d'identifier ensemble les difficultés rencontrées dans la scolarisation. Nous espérons, dans un futur proche, pouvoir envisager un partenariat avec les principaux acteurs pour imaginer et apporter ensemble des solutions aux problématiques de scolarisation des enfants hébergés et assurer une scolarité régulière et adaptée à chaque enfant.

## **Renforcer le lien famille-école :**

### **Exemple des actions menées sur Villeurbanne**

La confiance que C.L.A.S.S.E.S. a tissée avec les différents acteurs de l'école à Villeurbanne nous a permis de faire un travail de fond sur l'implication des familles. Ainsi dès septembre, lors d'une réunion réunissant l'inspecteur de circonscription, les directeurs d'école et les services de la mairie, nous avons pu proposer quelques projets pour l'année. Plusieurs actions se sont mises en place pour favoriser la participation des parents dans l'école :

- Le **Café des parents** mensuel à l'école Ernest Renan permet un moment convivial entre 8h30 et 9h00. Nous y avons participé à 3 reprises avec des parents vivant à proximité.
- Le **démarrage du lundi en maternelle** : pendant 2 périodes, tous les lundis, nous avons accompagné différentes familles depuis leur lieu de vie jusque dans l'école et sommes restés la première demi-heure en classe sur les temps de rituels. Cela a permis que plusieurs élèves stabilisent leur présence scolaire et que les parents comprennent un peu mieux le sens des apprentissages en maternelle.
- La **fabrication de marionnettes** : en s'appuyant sur les projets de « Villeurbanne, capitale française de la culture » et la venue de Changara, une marionnette géante, nous avons mené sur 2 périodes des ateliers hebdomadaire avec 4 classes. L'objectif était de faire venir les parents en classe pour participer avec les élèves à la création de marionnettes



(activités de papier mâché, couture, ...). 60 marionnettes ont été réalisées. Nous sommes parvenus à ce que quelques familles du village d'insertion participent. Le projet avait surtout été conçu pour les familles du squat rue Pierrefrite que nous connaissions bien mais il a été évacué au moment du démarrage du projet... La forte participation des familles du village d'insertion au moment de la venue du géant montre bien que notre action a eu une action mobilisatrice.

Ce travail de tissage de liens fins entre l'école et les familles a permis des résultats étonnants ::

- La venue des enseignants sur le squat rue Pierrefrite dès le mois de novembre
- Le gymnase : les enseignants en lien avec Jamais Sans Toit se sont fortement mobilisés pour que les familles puissent accéder à un toit. Cela s'est concrétisé par différentes réunions dans l'école pour envisager les actions et nous avons été mis à contribution pour transmettre les informations, faire de la traduction, expliquer les actions. Les enseignants nous ont demandé d'accompagner 2 équipes de télévision pour médiatiser les difficultés des familles. Puis les enseignants et les familles ont manifesté à plusieurs reprises conjointement. Le point d'orgue a été une occupation de gymnase pendant 2 semaines, organisée par les enseignants.
- Le repas partagé : pour conclure cette occupation, nous avons accompagné les familles lors du repas solidaire organisé au Centre Social avec les enseignants autour d'une exposition des photos de l'occupation et de témoignage des habitants.

### **Et après le collège, il y a quoi ?**

De nombreux collégiens ont du mal à trouver du sens à leur scolarité, et n'ont aucune connaissance des perspectives d'insertion professionnelle que peuvent leur offrir le lycée. Face à ce constat, un projet a été rédigé avec le collège Longchambon (Lyon 8<sup>e</sup>). Il est en attente de validation par les différents partenaires du collège. Il s'agira d'un échange en plusieurs étapes entre lycéens en filière professionnelle et collégiens, qui pourra déboucher sur des visites de lycées, et ateliers découvertes.

## **Au-delà de l'école : permettre aux jeunes de s'épanouir et de trouver leur place**

### **Un exemple de partenariat avec un Centre Social**

Dès le mois d'avril 2021, différentes rencontres sont menées avec le Centre Social de Cusset. Il s'agit de travailler sur l'épanouissement des jeunes collégiens, d'aller un peu au-delà de notre action de scolarisation et de donner aux familles les clés d'une participation à la vie de la cité. En outre, nous souhaitons mettre en place une action permettant de lutter contre les discriminations.

6 jeunes que nous suivons ont pu participer aux activités du Centre Social pendant 3 périodes de vacances : patinoire, jeux sportifs, cache-cache géant, trampoline park, accrobranches... Les jeunes d'origines différentes ont appris à se connaître et parviennent, timidement encore, à interagir ensemble.





## Quand ça coince : défendre le droit des enfants

L'inscription scolaire est un droit pratiquement sans condition : il suffit que l'enfant vive sur la commune. Il a pourtant été encore nécessaire de rappeler avec insistance à quelques mairies que certaines demandes de documents étaient abusives, comme :

- la domiciliation (une attestation de lieu de vie suffit)
- les justificatifs de vaccination (les parents ont 3 mois pour régulariser la vaccination)

Ces rappels n'ont cependant pas suffi pour la commune de St-Fons : devant le refus par la mairie de scolariser deux enfants vivant sur la commune, C.L.A.S.S.E.S. a saisi le Défenseur des Droits le 30 septembre. Avant que cette plainte ne produise un effet, la famille est partie sur une autre commune où les enfants ont été scolarisés.

### *Saisine du Défenseur des Droits pour non-scolarisation de collégiens et lycéens*

Depuis de nombreuses années collégiens et lycéens doivent trop souvent attendre des mois avant d'obtenir une place dans un établissement. Malgré nos relances, nos contacts avec la DSDEN et la Préfecture, la situation se poursuit et reste intolérable. Nous avons donc décidé de saisir le Défenseur des Droits le 4 avril 2022 sur ce non-respect du droit à la scolarisation.

#### **Deux exemples parmi tant d'autres illustrant ces mois de non-scolarisation :**

##### **Jeune fille née en 2002 : 2 ans ½ pour obtenir une affectation**

Après un entretien au CIO le 9 mai 2019 et de nombreuses relances, y compris en lien avec le Défenseur des Droits, elle reçoit une affectation seulement fin septembre 2022 à plus de 30 km de son lieu de vie (l'Arbresle) ; de plus, l'affectation ne correspond pas à son profil. Elle ira quand même à l'Arbresle. Après quelques insistances, une affectation correspondant à son niveau et à une distance raisonnable (Vaulx-en-Velin) lui est enfin proposée pour une inscription le 8/12/21.

##### **Deux jeunes nés en 2007 et 2009 toujours en attente d'affectation depuis le 10/12/21**

Après une interruption scolaire (retour au pays) et malgré les bulletins de notes, la DSDEN demande un test de niveau (passé au plus tôt possible le 27/01/22). Puis, unique proposition de la DSDEN fin mars 2022 : deux places dans le dispositif UPE2A en établissement privé. Premier contact possible avec l'établissement privé le 10 mai. A la vue des bulletins de notes l'établissement demande que les jeunes soient pris dans une classe normale dans le public. Mi-juin ils sont toujours en attente d'une place !

Le 8 juin, nous avons encore complété la saisine avec 4 situations dont la dernière indiquée ci-dessus. Nous constatons toujours trop de non-scolarisations et nous sommes en attente d'un retour du Défenseur des Droits. Nous avons aussi alerté la Métropole.

### *Le Programme de Réussite Éducative, c'est pour qui ?*

Un enseignant propose à 2 élèves de profiter du PRE mis en place dans son école, au vu de leurs difficultés scolaires, mais aussi de leur assiduité. Lorsque le médiateur C.L.A.S.S.E.S. essaye d'inscrire l'enfant, il essuie un refus, avec la réponse : « les critères d'éligibilité au PRE comprennent notamment une stabilité sur la commune, or ces familles ne sont certainement pas amenées à rester ». L'interpellation de l'Éducation Nationale et de la mairie n'ont pas encore permis d'avancer sur cette situation que nous jugeons discriminante.

# DES ACTIONS MENÉES AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

L'association C.L.A.S.S.E.S. s'est construite autour de cette volonté d'être aux côtés des familles, de les soutenir sur leur propre chemin, d'agir avec elles. Cela a pris depuis 4 ans une forme nouvelle d'interventions en formation de professionnels du travail social. Dans cet élan, un financement (Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Aide & Action) a permis le recrutement d'un chargé de mission pour accompagner bénévoles, familles et professionnels sur des actions de formation et de croisement des expériences.

## Se saisir des occasions, expérimenter pour ouvrir des possibles

L'association intervient auprès de familles de plus en plus dispersées. Les lieux de vie collectifs sont de plus en plus rares et aux durées de vie de plus en plus réduites. Permettre des rencontres entre familles et bénévoles est donc un enjeu fort en vue d'actions communes.

### *Pour permettre la rencontre entre nous des rencontres sous le tilleul<sup>9</sup>*

Au mois d'octobre alors que le froid devient de plus en plus vif et fréquent des familles sont encore sous tente dans l'agglomération. Se saisir de cette situation douloureuse... l'idée vient alors de proposer une halte comme une oasis, à l'abri pour un temps familial où l'on crée, où l'on partage un temps convivial, où l'on travaille, où l'on se forme...



## Partager notre connaissance des réalités de vie

Bénévoles ou familles vivant en squat, bidonville, voiture... pour nous préparer à travailler avec des professionnels, nous avons besoin de recueillir et partager notre connaissance des réalités de vie des familles, des difficultés rencontrées, des expériences positives...

Dès le mois de mai nous avons commencé entre bénévoles à partager des expériences d'accompagnement avec les familles. Plusieurs rencontres interviews ont suivi dans l'année pour approfondir tel ou tel parcours de vie.

Nous nous sommes aussi saisis d'événements pour travailler à des récits partagés (bénévoles/adultes concernés), comme par exemple suite à l'évacuation de l'ex-école G Brassens à Feyzin<sup>10</sup>. Cela a permis de garder la mémoire de ce qui s'était passé, de donner une place nouvelle aux habitant.e.s, de faire référence pour des partenaires en attente d'information (contribution au dossier du CNDH Romeurope sur les expulsions, contribution au travail sur les bonnes pratiques d'évacuation initié par la Mairie de Villeurbanne), de nous aider à rendre lisible cette phrase d'un habitant de Feyzin : *ce qui aurait dû n'être qu'un déménagement*.

<sup>9</sup> pour plus de détails voir la page [les mercredis sous le tilleul](#)

<sup>10</sup>cf document rédigé en octobre : ce qui aurait pu n'être qu'un déménagement

## Donner la parole

Nous connaissons la famille de Tonko et ses 8 enfants depuis deux ans et malgré nos différentes tentatives, nous nous confrontons toujours au refus de la famille de scolariser les enfants. Cela n'affecte pas la relation de confiance que C.L.A.S.S.E.S. a su tisser avec la famille. La sincérité est telle qu'elle permet la franchise...

Un jour, assis sur le coffre de sa voiture :

- *Pourquoi ça coince pour l'école, Tonko ? Qu'est-ce qui cloche ? Vraiment, je ne comprends pas !*
- *Bien, un jour, tu viens avec un gros livre et je vais te raconter ma vie, la vie de Tsigane et tu comprendras pourquoi ça ne sert à rien que tu insistes... on est des gens de passage.*

Alors, nous nous sommes pris au jeu de saisir son témoignage pour le faire connaître « au monde entier ».

Puis les coïncidences font que nous sommes sollicités par le collège de secteur où des élèves en décrochage scolaire réalisent un film autour de la migration. Nous nous sommes rendus au collège avec Tonko pour une interview d'une heure où il a pu dérouler son histoire, les souffrances d'être ballotté, de ne pas avoir de lieu propre, de travail, de subir le racisme, la perte d'êtres chers. Cela permet de comprendre ce qu'est la fragilité du destin de celui qui ne se sent jamais à sa place et qui n'entrevoit pas d'autre futur possible pour ses enfants, quelqu'un qui ne croit plus en tous nos dispositifs d'insertion. Une séance de projection est organisée au collège le 3 juin devant tous les collégiens.

## Accompagner des projets pour permettre un chemin commun formateur

En équipe avec les médiateurs et médiatrices nous avons proposé des projets collectifs pour entraîner familles et professionnels dans des dynamiques communes : une façon de croiser nos savoir-faire, nos expériences et d'apprendre à travailler ensemble à en avoir le goût et l'élan.

- pour soutenir les familles dispersées de Feyzin : un projet kamishibai aux vacances scolaires d'automne<sup>11</sup>
- pour transformer les relations sur le squat de La Mouche en vue de la scolarisation un projet d'abécédaire et une vidéo<sup>12</sup>

autant de pratiques qui nous permettent d'expérimenter en interne ce que nous pouvons ensuite proposer à des partenaires des professionnels extérieurs sur les terrains où nous intervenons.

### Exemple des propositions à St Genis

Le chemin fait avec les intervenantes de la médiathèque de St Genis Laval a été très éclairant :

le projet est conduit pour partie sur le lieu de vie, pour partie à la médiathèque ; nous apportons le cadre du projet (objectif, sources de départ...), nous présentons les ressources sur lesquelles les enfants peuvent s'appuyer (ateliers de peinture, lecture et expérience de production d'un kamishibai...), elles complètent avec du matériel qu'elles cherchent pour alimenter le projet en s'adaptant à ces points d'appui (elles ouvrent les séances avec la lecture d'un kamishibai). Nous

<sup>11</sup> pour plus de détails voir la page [kamishibai](#)

<sup>12</sup> pour plus de détails voir la page [projets abécédaire et tombés du ciel](#)

prenons en charge la partie matérielle de la production prévue (livret, vidéo) et le rituel du goûter mais elles s'ajustent avec la proposition rituelle à l'arrivée d'un verre de sirop.

Elles soulignent la dimension formatrice de ce mode de travail en commun : une façon de faire ensemble mais aussi une sensibilisation progressive aux réalités de vie à travers des discussions, des explications régulières (untel n'a pas pu venir parce que...)



© La Mouche Éditions - Février 2022

À l'école, lorsque nous avons senti un fort besoin de soutien de l'enseignante UPE2A au moment où le rythme des scolarisations s'intensifie, nous proposons sur le même modèle un projet qui pourrait faire du lien, permettre un accompagnement dans l'action, une façon d'accompagner les professionnels de l'équipe dans cet accueil qui peut inquiéter, surprendre parfois ! À suivre comme un modèle de proposition possible en accompagnement dans certaines écoles où plusieurs enfants arrivent en même temps.

## Accompagner professionnels et familles concernées à travailler ensemble

Pour prolonger les accompagnements individuels des familles vers l'école, il semblait important de pouvoir d'une part soutenir des actions plus collectives d'autre part travailler du côté des professionnels à leur connaissance et leur capacité d'adapter leur approche aux réalités de vie des familles sans-abri.

### Les formations à OCELLIA version 2022

Depuis 3 ans C.L.A.S.S.E.S intervenait dans le cursus de formation des élèves Travailleurs sociaux de l'école OCELLIA, dans le cadre du collectif SOIF de connaissances. Il semblait nécessaire d'adapter à un nouveau contexte : évolution des situations de vie des familles, des parcours des intervenants...

Une dizaine de temps de travail à partir du mois de novembre ont permis de réaliser en mars

- une première intervention dans le Diplôme Universitaire "Logement d'Abord" pour des professionnelles en formation continue
- une intervention d'une journée à OCELLIA auprès d'étudiant.e.s de 3ème année

Les étudiants disent combien ces temps de formation leur ont permis de découvrir l'envers du décor, ce que vivent les familles (quand on est sans-abri et interdit de travailler, on n'est pas inactif, au contraire !). Le dialogue direct avec les adultes permet aussi de sortir des généralités stigmatisantes ("les roms, ils..."), en découvrant des personnes dans leur diversité. Il ouvre aux réalités du quotidien, des mobilités forcées, de ce que veut dire une expulsion...

L'analyse par les personnes elles-mêmes des dispositifs dans lesquels elles se sont trouvées permet d'être attentif aux détails de mise en oeuvre qui conditionnent parfois l'effectivité de l'accès aux droits.

« La première fois, je ne comprenais pas très bien ce qu'il se passait, c'était difficile, je savais pas quoi dire. (...) »

Travailler ensemble, permettre à chacun de prendre sa place, ça se travaille.

« Après chacun a pu donner son expérience. (...) »

Les étudiants, à l'école, ils apprennent comment ça se fait normalement

**mais les lignes elles vont pas droites, nous on leur donne la vraie réalité. »**

Il ne s'agit pas seulement de témoigner d'une expérience, mais bien de faire part d'une pensée sur ce qui est favorable à l'accompagnement, au travail commun de la personne et du travailleur social.

« Dans la réalité il faut être plus serré avec les gens. Si la personne elle voit que tu la vois, que tu l'écoutes, même si tu peux pas résoudre tous ses problèmes, la personne elle te fera plus confiance. Ça leur donne envie de travailler plus avec toi si ils voient que tu t'intéresses. »

Adrian COVACI

Pour nous, intervenants (bénévoles, personnes concernées, professionnels...), c'est une expérience de travail d'équipe qui nous forme aussi, comme nous l'expliquait Adrian COVACI lors du temps de bilan final : *"C'est en voyant faire les autres intervenants (qui avaient déjà pratiqué ce type d'intervention) que j'ai appris."*

Ce type de proposition devrait avoir lieu l'année prochaine dans un autre centre de formation auprès d'étudiants Éducateurs Spécialisés à l'ARFRIPS. À chaque fois c'est un nouveau chantier pour s'adapter à ceux qui nous accueillent, à leur métier, à leur expérience. Des contacts sont aussi en cours avec un CIO, une équipe d'AS scolaires intéressés pour mieux connaître ce que vivent les familles afin d'adapter leur mode d'intervention.

## **Travailler avec les familles sur des sujets qui concernent leur vie quotidienne**

Professionnels et familles se croisent aussi dans leur pratiques professionnelles et de vie quotidienne : les démarches d'accès au droit ou de fréquentation de services publics de droit commun. Des occasions donc pour permettre un dialogue et un croisement des expertises lorsque les professionnels souhaitent travailler à l'amélioration de leurs pratiques.

### **Exemple des "bonnes pratiques d'évacuation" à Villeurbanne**

La Mairie de Villeurbanne, souhaite faire en sorte que les évacuations se passent au mieux pour les familles, qu'elles permettent une réelle sortie de l'habitat insalubre. Un travail se met en place avec les partenaires associatifs de terrain pour élaborer un protocole qui pourrait servir de guide pour de futures évacuations de lieux de vie.

Les animateurs de ce travail (élus et technicien.nes) sont intéressé.e.s pour que le document soit discuté avec des personnes ayant vécu ces situations "du côté des cabanes". Ce travail est en cours et devrait déboucher sur une rencontre et un dialogue de vive voix après un travail préparatoire qui a permis de faire ressortir les points essentiels pour les familles.

### **Permettre aux habitants du site de la Mouche de prendre leur place**

Voyant se creuser l'écart entre ce qui se disait du lieu et la dynamique constatée des familles (aménagement du lieu de vie, volonté de rejoindre l'école, la médiathèque...) il nous a paru indispensable de rendre visible ce que les parents expriment à la fois par leurs actes sur place, mais aussi leurs paroles quand on prend le temps de les questionner.

Quelques interviews ont eu lieu, ainsi qu'un travail pour rendre visible ce qu'ils avaient réussi à faire du lieu (document photo comparant les situations avant/après). Les habitant.e.s expriment très clairement leur besoin de perspectives tout comme bien sûr les besoins sanitaires (eau, toilettes...) et le souci des rats. Ce travail qui voulait permettre une base de dialogue s'est transformé du fait de l'actualité de ce mois de juin en base d'interpellation des pouvoirs publics.



## VIE DE L'ASSOCIATION

L'augmentation du nombre de salariés cette année nous a conduit à revoir l'organisation de l'association pour l'adapter au nouveau contexte, et les chantiers sont nombreux :

- Réorganisation des différents temps de réunion et de coordination
- Organisation de l'équipe bénévoles et salariés en groupes de travail
- Dynamique de recrutement des bénévoles renouvelée
- Mise en place d'outils financiers, et d'outils informatiques
- Développement de la communication externe, nouvelle plaquette
- Investissement d'un nouveau lieu de travail, à partager avec les familles

## PERSPECTIVES

### Organisation de l'association

Ce chantier se poursuivra l'année prochaine, pour une meilleure coordination entre toutes et tous, un équilibre entre nos différentes activités, dans le respect des valeurs et des objectifs premiers de notre association, à savoir la prise en compte des enfants et de leur famille, l'accompagnement vers leur accès au droit, en particulier la scolarisation.

### Une mission à faire reconnaître : le suivi des enfants hébergés

Une fois reconnus les besoins d'accompagnement scolaire dans la durée des enfants après (hébergés ou logés) leur hébergement ou accès au logement, il reste à définir le cadre dans lequel l'association C.L.A.S.S.E.S. pourrait intervenir, en partenariat avec les acteurs concernés. Nous envisageons une augmentation du temps de travail de nos médiateurs et médiatrices scolaires pour pouvoir répondre davantage à ces besoins.

### Place des habitant.e.s des lieux de vie précaires

Au-delà de la participation des personnes aux journées de formation que nous organisons déjà, nous souhaitons aller plus loin dans la concertation avec les habitant.e.s. Nous faisons l'expérience que lorsque leur parole est entendue et prise en compte, cela contribue à l'amélioration des dispositifs, à la résolution des questions qui les concernent. Nous souhaitons donc faire en sorte qu'ils soient de plus en plus régulièrement associés aux questions qui les concernent, autour de la scolarisation bien sûr, mais aussi de ce qui peut y contribuer.

Alors c'est tout le travail d'accompagnement qui y gagnera en qualité au bénéfice des personnes mais aussi du sens du travail des professionnel.le.s.

# ANNEXE : RAPPORT FINANCIER

## RAPPORT FINANCIER 2021 (AG Juin 2022)

Compte de résultat	2020	2021	2021 vs 2020
<b>Total Ressources</b>	<b>24 735</b>	<b>66 980</b>	<b>171%</b>
<i>Dons, Adhésions</i>	4 660	4 446	
<i>Subventions</i>	20 075	62 534	
<b>Total Charges</b>	<b>20 517</b>	<b>63 253</b>	<b>208%</b>
<b>60-Achats</b>	<b>669</b>	<b>1 314</b>	<b>96%</b>
<i>Prestations de services</i>	240	610	
<i>Achats matières et fournitures</i>	144	346	
<i>Autres fournitures</i>	285	358	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>442</b>	<b>613</b>	<b>39%</b>
<i>Locations</i>	330	424	
<i>Assurance</i>	112	117	
<i>Documentation</i>		73	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>19 386</b>	<b>61 041</b>	<b>215%</b>
<i>Rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	15 425	53 910	
<i>Déplacements, missions</i>	3 774	2 108	
<i>Services bancaires, autres services</i>	187	5 022	
<b>68- Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>1325%</b>
<b>Résultat</b>	<b>4 218</b>	<b>3 727</b>	<b>-12%</b>

### Détail : Rémunérations intermédiaires et honoraires

	2020	2021
Rémunération des salariés	12 425	48 666
Frais de gestion Salariés	1 200	3 600
Honoraires Comptable	1 800	1 644

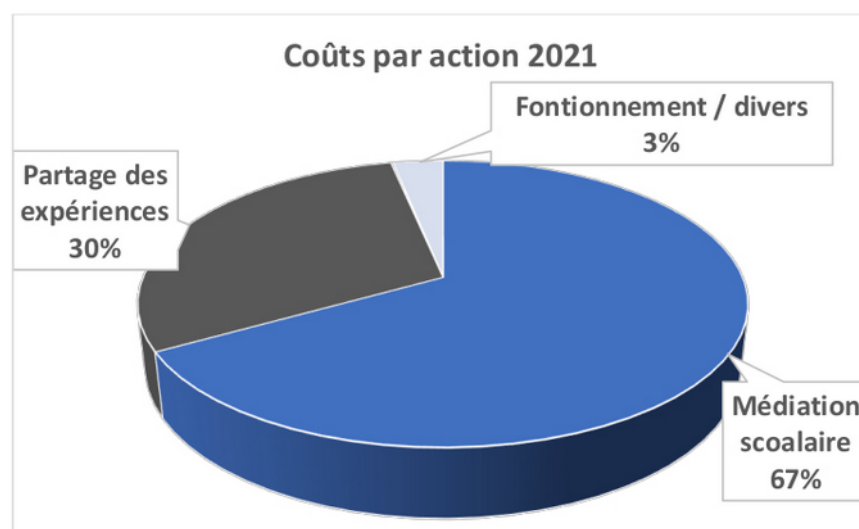
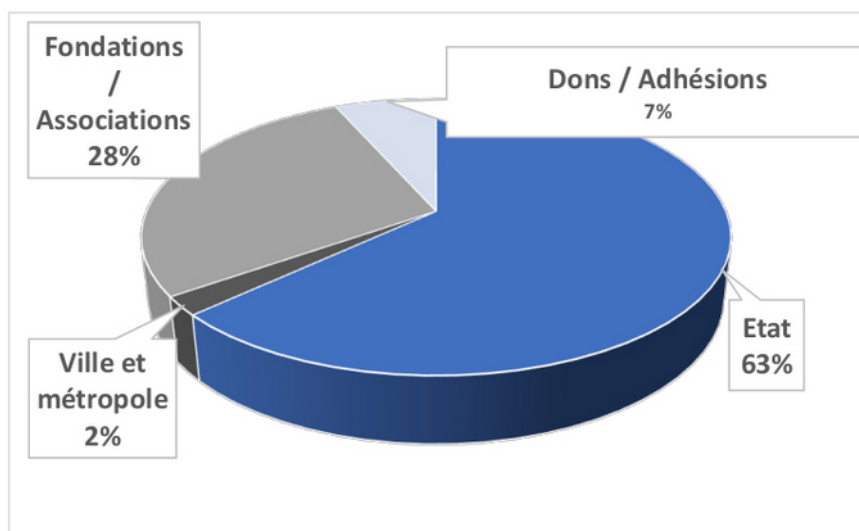
Août 2020 : 1er médiateur scolaire  
Avril 2021 : Chargé de mission formation

### Détail : Services bancaires, autres services

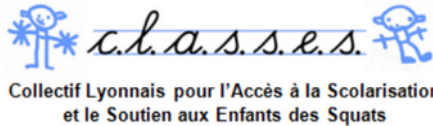
	2020	2021
Frais téléphone et affranchissements	187	402
Kaleidoscope		3 120
Emmaus connect		1 500

Formation bénévoles Kaleidoscope  
Achats Emmaus connect

### Répartition des financements 2021



Bilan Comptable	31/12/2020	31/12/2021
<b>ACTIF</b>	<b>88 784</b>	<b>135 189</b>
Immobilisations	570	285
Créances	33 853	10 000
Disponibilités	54 361	124 696
Charges constatées d'avance		208
<b>PASSIF</b>	<b>88 784</b>	<b>135 189</b>
Fonds propres	17 227	21 160
Fonds dédiés	67 805	107 771
Dettes	3 752	6 258



*c/o Ligue des Droits de l'Homme  
34 cours de Verdun 69002 Lyon*

contact@classes-asso.org / classes069.blogspot.fr  
présidente Blandine Billaux (06 80 71 32 96)

[mediateur@classes-asso.org](mailto:mediateur@classes-asso.org)

Sarah Eckert (06 16 74 04 97), Adrian Covaci, Clémence Philiponna

[agireensemble@classes-asso.org](mailto:agireensemble@classes-asso.org)

Jacques Miquey (07 55 90 96 46)



*En complément du rapport  
papier [quelques liens](#) vers des  
documents, images, vidéos  
évoqués dans le document*